Image not found or type unknown

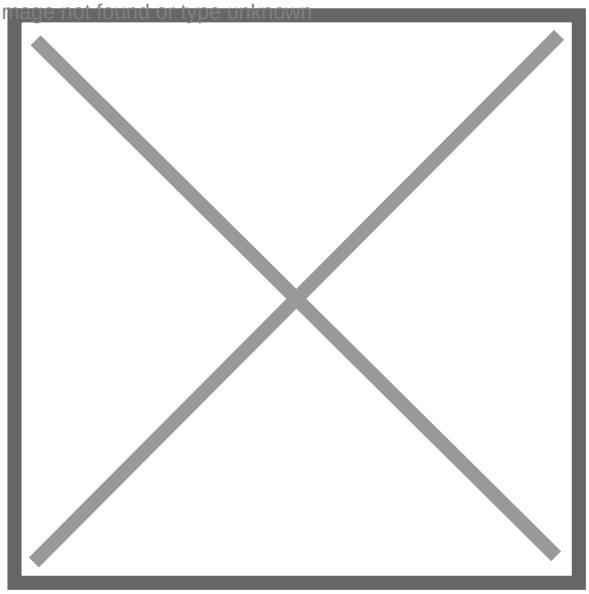

Je souhaite que ma fille reste avec son beau pere

Par **milou45**, le **13/05/2008** à **11:11**

bonjour ,

j'ai eu une fille d'un premier union on s'est séparé quand ma fille a eu trois mois il est revenu la voir elle avais 6 mois.Il ne prend quasiment pas de nouvelle malgres le jugement il n'est jamais venu la voi et ne paie pas la pension pour ma fille son pere est un inconnu.
Depuis j'ai refait ma vie , mon conjoint s'occupe dema fille depuis qu'elle a 4 mois et elle va avoir 3 ans . e cette union est ne né un petit garcon ma fille est tres proche de lui ainsi que de son beau pere le seul pere qu'elle ai connu et qui l'assumme comme sa propre fille.
Je voudrai savoir qu'elle recourt je peu avoir au cas ou il m'arrive quelque chose je souhaiterai que ma fille ne soit as separée de son frère et de son beau pere

merci pour toute les reponse que vous pourrez me donnez

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés